

Agde, 8 Novembre 2024

**COMITE DE QUARTIER « MIRABEL_LYAUTEY »
MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024**

VIE QUOTIDIENNE

1/ Intervention SITCOM

Mme Vasson qui habite 1 rue des Dessaix 34300 AGDE m'informe que le ramassage des ordures ménagères et les poubelles du tri ne se fait plus, le Sictom a décidé de l'annuler depuis le 16/09/2024.

Le camion faisait marche arrière dans l'impasse, mais avait du mal à passer suite aux véhicules garés de chaque côté.

Réponse :

La proposition faite n'est pas recevable car la réglementation est de plus en plus stricte et les marches arrières effectuées par le camion de collecte sont interdites. Effectivement les bacs de la rue Dessaix ont été retirés et les logements ont été rattachés au même titre que les logements de la rue Mirabeau aux conteneurs aériens qui se situent sur le parking Mirabeau.

Le point de collecte sur le parking Mirabeau regroupe une colonne aérienne pour les ordures ménagères, une colonne aérienne pour le tri des emballage recyclables, une colonne aérienne pour le verre et une borne pour la collecte des Biodéchets. Sur un seul et unique point, il est possible de jeter l'ensemble de ses déchets ménagers n'importe quel jour et à n'importe quel moment de la journée. C'est moins contraignant que de rouler des bacs individuels au point de collecte. En général, les personnes âgées qui ne se déplacent peu ou plus sont assistées par du personnel qui peut facilement aller jeter les déchets à leur place.

2/Intervention taille Rue de la Solidarité.

Une demande avait été faite mais cela n'était pas possible car trop tard avant l'été, en face de la Maison de la Justice.

Réponse :

L'intervention a été effectuée la semaine dernière.

3/Avenue Paul Balmigère en face du Collège René Cassin Il y a un ralentisseur qui est très défectueux, il y a des trous, le regard est cassé, cela peut provoquer des accidents en 2 roues surtout la nuit.

Réponse :

Le trou sera rebouché rapidement par la régie.

La chaussée et la grille seront pris en charge le 1^{er} trimestre 2025.

4/Pour accéder aux **anciens abattoirs** il y a une petite descente. Serait-il possible de refaire la chape car elle est dangereuse ?

Réponse :

Un contact a été pris avec Monsieur Thevenard.

5/Vers la miroiterie qui est à **l'angle de la rue de Chiminie et la rue Pierre Paul Riquet**, serait il possible de supprimer la place de parking pour avoir plus de visibilité quand on sort de la rue Paul Riquet ?

Réponse :

Suite à la mauvaise visibilité de la rue Pierre Paul Riquet, une étude est en cours pour déplacer le panneau Stop dans l'autre sens.

6/**Chemin du Peyrou**, à l'angle de la rue d'Assas , un nouvel immeuble a été construit, le trottoir qui se trouve devant l'immeuble est très dangereux car non terminé. (voir photos)

Réponse :

Le trottoir va être refait par l'entreprise, la première quinzaine de novembre.

7/**Avenue Alsace Lorraine** : prévoir de refaire la ligne médiane.

Réponse :

La repasse sera faite courant 2025 sur la partie déjà créée.

8/**Parking de la promenade** : quand débute les travaux ?

Réponse :

Les travaux débuteront en décembre 2024 pour une durée estimée à 12 mois.

Plusieurs remarques :

- Propreté de la ville qui se dégrade en général.

- Toujours de plus en plus de déjections canines sur les trottoirs.

- Non respect de la limitation de vitesse, qui est excessive / Peu de passage de la police municipale, peu de verbalisation / Dépôts sauvages dans les rues encore trop importants. Combien de verbalisations ? / Non respect des places handicapées.

Réponse de la Police Municipale :

Concernant le stationnement :

La police municipale a verbalisé cet été 7000 véhicules en infraction, soit 35% de plus que les saisons précédentes;

s'agissant de votre quartier, peu impacté par la saison, il est vrai que nous effectuons moins de passages;

il vous appartient, afin de gagner en efficacité, de nous indiquer les rues qui posent problèmes;

je rappelle qu'en cas de stationnement gênant qui nécessite une intervention urgente, il faut contacter le CSU (0800 03 7000).

Concernant la vitesse :

A la demande de M.le Maire, nous avons fortement augmenté le nombre de contrôles de vitesse sur la commune;

à ce jour, depuis le 1 avril, 33 contrôles réalisés donnant lieu à 302 infractions relevées et verbalisées.

N'hésitez pas à nous signaler les axes routiers nécessitant des contrôles.

Concernant les dépôts sauvages:

Malgré la complexité de la tâche (identification de l'auteur du dépôt), la police de l'environnement a mis en place une brigade salubrité qui tourne tous les jours dans la ville; lors de l'été 2024, près de 80 personnes identifiées ont fait l'objet d'une procédure.

9/Au croisement de l'**Avenue du 8 Mai 1945, Chemin de la Vallée et Rue Mirabeau**, le passage piéton a été supprimé. Serait-il possible d'en mettre un derrière le Moulin des Evêques au début du Chemin de la Vallée ?

Réponse :

Deux passages piétons existent déjà , espacés de 20m de celui supprimé.

10/**Rue Barthélémy Rigal**, il y a un sens interdit en bas et un autre en haut. Beaucoup de personnes prennent cette rue. Un panneau devrait être enlevé.

Réponse :

Le panneau sera déplacé.

11/**La Médiathèque Agathoise** a un drapeau défectueux et les sols et façades sont très sales (déjections oiseaux).

Réponse :

Un devis est en cours (pour un nettoyage de la façade, une mise en peinture et pose de pics anti pigeons).

La demande de remplacement de drapeau a été faite au service festivité.

12/**Rue Desaix**, les camions devaient reculer pour aller en haut de la rue pour effectuer le ramassage des poubelles. À cause des voitures garées de chaque côté, le ramassage a été supprimé depuis le 16/09 et les riverains sont obligés de les descendre en bas de la rue sur le parking Mirabeau. Cela pose des problèmes pour les personnes qui se trouvent en haut et qui ont du mal à marcher.

Serait-il possible de mettre des quilles sur le côté droit quand on descend la rue ?

Réponse :

Une réflexion sera menée.

SECURITE

Luc Larose, fait le bilan de l'action menée par le service du département de la sécurité sur la saison estivale.

Bilan du 1^{er} septembre 2024 à aujourd'hui

Etat des verbalisations dans ce quartier :

- Domaine « Code de la route » : 14

- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 4

- Domaine « Délinquance de voie publique » : 8
- Domaine « Divers » : 25
- Domaine « environnement » : 54

B) GRANDS TRAVAUX :

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.
L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain. Près de 80 places sur 3000 m² environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

Démarrage des travaux en novembre 2022.

Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue JJ Rousseau) 7000 m² réalisés.

Sur la zone nord :

-Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m²

Travaux à venir :

Octobre 2024

Aménagement provisoire sur la rue Richelieu afin de libérer l'espace de travail pour la réalisation de l'emprise chantier du parking souterrain.

Novembre 2024

Notification du marché travaux du parking (14 lots), préparation chantier du parking, installation base de vie, clôtures, études d'exécutions par les entreprises.

Décembre 2024

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m³).

Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre : décembre 2025.

NOUVELLE SALLE DES FÊTES

1/ Objet :

L'aménagement de l'îlot Brescou en cœur de Ville, a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci, une nouvelle salle est en cours de construction. Elle se situe au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m² environ avec :

- 600 m² de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- 200 m² de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m² chacune.
- 200 m² de loges et de locaux techniques.

Cette construction s'inscrit dans un respect de Haute Qualité Environnementale, par la mise en place de techniques préservant toutes les ressources naturelles.

Les travaux ont démarré au premier trimestre et la livraison est prévue pour le 2^e trimestre 2025.

L'avancement des travaux à ce jour est de 80% sur le gros œuvre.

Pose de la charpente en bois cette semaine.

ROND POINT PÈRE CANAC

Le giratoire d'entrée de la ville route de Sète est en cours de réalisation.

Cet aménagement intègre les cheminements piétons et cycles. Il améliore également l'accès des bus dans son insertion sur le carrefour avec une intégration paysagère programmée.

Cet aménagement permettra de sécuriser le trafic en présence des chantiers importants à proximité.

AVENUE DE SAINT VINCENT

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration.

Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

Phase 1

- Octobre 2023 Démarrage des travaux, Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)
- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage
- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.
Réalisation des plateaux traversants
- Juin 2024 Réalisation des espaces verts
- D'avril 2024 à novembre 2024 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers Télécom/fibre et EDF

Phase 2

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.

Le coût estimé des travaux se porte à **2 000 000 €**

AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE

Une première phase : partie basse

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024.

Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025

NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF)

Dans le cadre de la politique de transition énergétique engagée, depuis plusieurs années, par la commune de nouveaux projets photovoltaïques sont à l'étude pour équiper les sites suivants :

- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
- Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCHANGEURS/DOUBLEMENT DE LA RD.612

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m, est anticipée avec une enquête publique qui sera organisée cette fin d'année.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS

Des investissements majeurs sur la voirie communale

Réfection de 50 kilomètres en 3 ans

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

Étude des stationnements

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à

durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

Entrée Agde route de Vias

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

Présents :

S FREY, C GUILHOU, L BENTAJOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, L LAROSE, J LANGLET, C MANCEAU.

Comité de quartier :

Présents :

BAILLES C, DE LORME H, FAIVRE D, GATTO G, LORENTZ JC, PAQUAY P, PONCE JP, PUPAIZ D, THELLIER D, THEVENARD D.

Absents non excusés :

ALARY V, J GARCIA, GOUDARD G, MONNIER V, PACOT C, POULAIN P, SANCHEZ R.